

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 €ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune des Epesses

Construction d’une salle polyvalente et réhabilitation des locaux sportifs (football et danse) avec aménagement des espaces attenants

Relance du lot 3

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune des Epesses.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 218 500 825 00128.
Ville : Les Epesses.
Code postal : 85590.
Groupepment de commandes : non.
Section 2 : communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : AL30SPL-3.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact : M. Julien Trit.
Adresse mail du contact : j.trit@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 36 36.

Section 3 : procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
- **aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve** : les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen ;
- **capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve** : les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles/DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pousr les risques professionnels en cours de validité/attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
- **capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve** : les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) : une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : vendredi 24 octobre 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
Variantes : non.

Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : construction d'une salle polyvalente et réhabilitation des locaux sportifs (football et danse) avec aménagement des espaces attenants, relance du lot 3.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Les Epesses.
Durée du marché (en mois) : le délai global d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est de 14 mois (compris période de préparation de 2 mois, congés payés et intempéries) pour la salle polyvalente et 12 mois (compris période de préparation de 2 mois, congés payés et intempéries) pour les locaux sportifs à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 3 : charpente ossature bardage bois.
CPV du lot 3 : 45261100-5.
Lieu d'exécution du lot 3 : Les Epesses.
Section 6 : informations complémentaires
Visite facultative. Pour effectuer une visite, veuillez consulter le règlement de consultation.
Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.

Commune de Tiffauges

Aménagement des rues de Saint-Aubin, du Calvaire et du Lazaret

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Tiffauges.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850293800127.
Ville : Tiffauges - Code postal : 85130.
Groupepment de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
- **aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve** : Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen ;
- **capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve** : Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pousr les risques professionnels en cours de validité ; attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- **capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve** : Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ; une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux) ; pour les entreprises du lot 1, la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour le personnel concerné.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : jeudi 9 octobre 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
L'acheteur propose une/des prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) : oui.

PSE n° 1 : réfection de la couche de roulement - chemin du Cimetière (lot n° 1).
Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : aménagement des rues de Saint-Aubin, du Calvaire et du Lazaret sur la commune de Tiffauges (85).
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Tiffauges.
Durée du marché : Lot 1 : 75 jours d'exécution (compris 2 semaines de préparation, congés payés et intempéries).
Lot 2 : ce lot fera l'objet d'une consultation ultérieure.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 1 : voirie et réseaux divers rue de Saint-Aubin - partie haute et réfection provisoire des couches de roulement de diverses rues (rue du Calvaire, rue du Lazaret et Chemin du Cimetière).
CPV du lot n° 1 : 45233140-2 : travaux routiers.
Lieu d'exécution du lot n° 1 : rue de Saint-Aubin à Tiffauges (85).
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires :
Maître d'oeuvre : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.

Commune de La Bretonnière - La Claye

Travaux de rénovation d'un bâtiment en tiers lieu et aménagement de sa place, 14 lots

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Organisme acheteur : mairie La Bretonnière-La Claye (85).
Objet du marché : travaux de rénovation d'un bâtiment en tiers lieu et aménagement de sa place. 14 lots.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution : La Bretonnière-La Claye.
Classification CPV : 45210000.
Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour boamp_reponselot_.
Informations sur les lots : Lot n° 0 : 14 lots.
Conditions de participation :
Situation propre des opérateurs économiques : les critères se trouvent dans le RC.
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Critères d'attribution :
Date limite de réception des offres : lundi 6 octobre 2025, 12 h 00.
Informations complémentaires : mairie La Bretonnière-La Claye.
Tél. (+33) 02 51 97 73 81. Courriel : mairie@bretonnierelaclaye@orange.fr
Date d'envoi du présent avis : 17 septembre 2025
Lien : marches-securises.fr

Oryon

Travaux de remise en état des logements du patrimoine locatif de la société

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Oryon, M. Sébastien Bonnet, directeur général, 92, boulevard Gaston-Defferre, CS 30737, 85018 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 37 23 08.
Mél : marches@oryon.fr
Web : http://www.oryon.fr
Siret : 54705014600034.
Groupepment de commandes : non.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Durée : 12 mois.
Objet : travaux de remise en état des logements du patrimoine locatif de la société.
Référence acheteur : AO.TVX.REL_2026.
Type de marché : travaux.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : accord-cadre.
Lieu d'exécution : 92, boulevard Gaston-Defferre, 85000 La Roche-sur-Yon.
Durée : 12 mois.
Description : réfection des peintures, revêtements muraux et revêtements de sols existants.
Classification CPV :
Principe : 45453100 - travaux de remise en état.
Forme de la procédure :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : entreprises tous corps d'état.
Conditions de participation :
Critères : renvoi au RC.
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 50 % : valeur technique,
- 50 % : prix.
Renseignements d'ordre administratifs : Élodie Rousseau. Tél. 06 36 41 85 07.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Dépôt dématérialisé : activé.
Présentation des offres par catalogue électronique : exigée.
Remise des offres : 10 octobre 2025 à 12 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 16 septembre 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.marches-publics.info

3F Atlantic Aménagement

Entretien maintenance travaux 2026

PROCÉDURE ADAPTÉE

1) Maître d'ouvrage : Société Anonyme Immobilière Atlantic Aménagement, 20, rue de Strasbourg, CS 68729, 79027 Niort cedex.
2) Mode de consultation : procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique.
3) Objet du marché : AO 4850 - entretien maintenance travaux 2026.
4) Décomposition des lots : en lots séparés.
5) Date limite de réception des offres : 16 octobre 2025.
6) Le retrait du dossier : dossier consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme achatpublic.com
7) Adresse internet du profil acheteur : https://3f.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_m5R6LOkou-
8) Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 16 septembre 2025.

Marchés publics

Procédure formalisée

Ville des Herbiers

Marché de prestations de surveillance des bâtiments communaux et des manifestations

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Acheteur :
Nom : ville des Herbiers.
Siret : 218 501 096 000 18.
Groupepment d'acheteurs : non.
Communication :
Profil d'acheteur : www.marches-securises.fr
L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact administratif : service commande publique. 02 51 91 07 67.
Contact technique : questions écrites à poser sur : www.marches-securises.fr
Procédure :
Procédure : adaptée ouverte.
Technique d'achat : marché ordinaire.
Accord-cadre.

Date et heure limites de remise des plis : jeudi 9 octobre 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Négociation possible : oui.
Variantes : interdites.
Marché :
Intitulé : marché de prestations de surveillance des bâtiments communaux et des manifestations.
Type : services.
Lieu d'exécution : commune des Herbiers.
Tranches : non.
PSE : non.
Lots :
Marché alloti : oui.
Lot 1 : rondes mobiles.
Lot 2 : télésurveillance.
Lot 3 : prestations de surveillance des manifestations.
Lot 4 : prestations de surveillance statique.
Lot 5 : mission de sécurité incendie en ERP.
Renseignements :
Visite obligatoire : non.
Date d'envoi de l'avis : 17 septembre 2025.
Les informations ci-dessus sont détaillées dans le règlement de consultation.

La centrale des marchés publics

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

laentraledesmarchés.com

Avis d'attribution

Commune du **Poiré-sur-Vie**

Extension de la Maison de Santé située 45, boulevard des Deux-Moulins pour le lot 3 étanchéité suite à la déclaration sans suite du lot 3

AVIS D’ATTRIBUTION

Pouvoir adjudicateur : mairie du Poiré-sur-Vie.
Objet du marché : marché pour l'extension de la Maison de Santé située 45, boulevard des Deux-Moulins, 85170 Le Poiré-sur-Vie pour le lot 3 étanchéité suite à la déclaration sans suite du lot 3
Avis de consultation : 17 juillet 2025 dans Ouest-France et sur http://www.marches-securises.fr
Type de lotissement : procédure adaptée.
Catégorie : travaux.
Attribution à : Lot 3 : étanchéité : Vendée Étanchéité, 85500 Beaurepaire (13 050,50 euros HT).
Date d'attribution du marché : le 16 Septembre 2025.
Date d'envoi du présent avis : le 16 Septembre 2025.

Avis administratifs

Commune de **LIEZ**
Élaboration de la carte communale
Protection des éléments de paysage et de patrimoine en application de l'article L.111-22 du Code de l'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2025-1 du 21 août 2025, Mme le Maire de la commune de Liez a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration de la carte communale et la protection des éléments de paysage et de patrimoine en application de l'article L.111-22 du Code de l'urbanisme.
À cet effet, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a désigné Mme Martine Dufresne en qualité de commissaire enquêteur, et M. Jacky Rambaud en qualité de suppléant.
L'enquête publique se déroulera du mardi 16 septembre 2025 au jeudi 16 octobre 2025 inclus (clôture de l'enquête), soit pendant une durée de 31 jours consécutifs.
Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de Liez (lundi : 9 h 30 à 12 h 45 - 14 h 00, mardi : 14 h 00 à 18 h 00, jeudi : 14 h 00 à 17 h 00, vendredi : 9 h 30 à 12 h 45 - 14 h 00 à 16 h 00) ou les adresser par correspondance à l'attention de Mme le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre :
- soit par voie postale à : mairie, 1, rue de l'Abbé-Migné, 85420 Liez,
- soit par voie électronique à l'adresse suivante en précisant comme objet «observations enquête publique» : cartecommunalieliez265@gmail.com
Les dossiers seront également consultables et téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise à l'adresse suivante : https://www.cc-vs-a.com/contacts/mairie-de-liez/
Mme le Commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie de Liez, les :
- mardi 16 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- lundi 29 septembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
- jeudi 16 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00 avec clôture par le commissaire enquêteur du registre de l'enquête publique à 17 h 00.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an en mairie de Liez aux jours et heures d'ouverture habituels susmentionnés ainsi que sur le site internet de la de la communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise à l'adresse suivante : https://www.cc-vs-a.com/contacts/mairie-de-liez/
Au terme de l'enquête publique et au regard des conclusions motivées de M. le Commissaire enquêteur, le dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire
Aéline POUPLIN.

Vie des sociétés

GAIA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 7 623 euros

Siège social : 87 B, Route de Beauvoir 85300 SALLERTAINNE

444 293 898 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant acte reçu par Me Flavien Garzino, notaire associé au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Laure Barreau & Flavien Garzino» titulaire d'un office notarial à Challans, 23, boulevard René-Bazin, le 15 septembre 2025, enregistré à SPFE La Roche-sur-Yon, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée SAS Maison JV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 883 644 189 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, à la société dénommée Chez Camille & Nathan, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 990 700 536 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés et vente à emporter sis à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle Boucherie J.V, moyennant le prix principal de soixante-neuf mille deux cent quatorze euros (69 214 euros). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Flavien Garzino, notaire associé au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Laure Barreau & Flavien Garzino» titulaire d'un office notarial à Challans, 23, boulevard René-Bazin, le 15 septembre 2025, enregistré à SPFE La Roche-sur-Yon, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée SAS Maison JV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 883 644 189 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, à la société dénommée Chez Camille & Nathan, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 990 700 536 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés et vente à emporter sis à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle Boucherie J.V, moyennant le prix principal de soixante-neuf mille deux cent quatorze euros (69 214 euros). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

GAIA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 7 623 euros

Siège social : 87 B, Route de Beauvoir 85300 SALLERTAINNE

444 293 898 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant acte reçu par Me Flavien Garzino, notaire associé au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Laure Barreau & Flavien Garzino» titulaire d'un office notarial à Challans, 23, boulevard René-Bazin, le 15 septembre 2025, enregistré à SPFE La Roche-sur-Yon, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée SAS Maison JV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 883 644 189 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, à la société dénommée Chez Camille & Nathan, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 990 700 536 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés et vente à emporter sis à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle Boucherie J.V, moyennant le prix principal de soixante-neuf mille deux cent quatorze euros (69 214 euros). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

GAIA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 7 623 euros

Siège social : 87 B, Route de Beauvoir 85300 SALLERTAINNE

444 293 898 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant acte reçu par Me Flavien Garzino, notaire associé au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Laure Barreau & Flavien Garzino» titulaire d'un office notarial à Challans, 23, boulevard René-Bazin, le 15 septembre 2025, enregistré à SPFE La Roche-sur-Yon, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée SAS Maison JV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 883 644 189 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, à la société dénommée Chez Camille & Nathan, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 990 700 536 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés et vente à emporter sis à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle Boucherie J.V, moyennant le prix principal de soixante-neuf mille deux cent quatorze euros (69 214 euros). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

GAIA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 7 623 euros

Siège social : 87 B, Route de Beauvoir 85300 SALLERTAINNE

444 293 898 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant acte reçu par Me Flavien Garzino, notaire associé au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Laure Barreau & Flavien Garzino» titulaire d'un office notarial à Challans, 23, boulevard René-Bazin, le 15 septembre 2025, enregistré à SPFE La Roche-sur-Yon, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée SAS Maison JV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 883 644 189 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, à la société dénommée Chez Camille & Nathan, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, identifiée au Siren sous le numéro 990 700 536 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon, un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats préparés et vente à emporter sis à Soullans (85300), 19, place Jean-Yole, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle Boucherie J.V, moyennant le prix principal de soixante-neuf mille deux cent quatorze euros (69 214 euros). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

JEANBABA

Société civile immobilière

Au capital de 1 000 euros

989 553 326 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 10 septembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de La Flavière, 85610 Cugand, La Bernardière au 17, rue Saint-Michel, 44330 Le Pallet à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Le Gérance.

adecia

Les experts engagés des dirigeants

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous